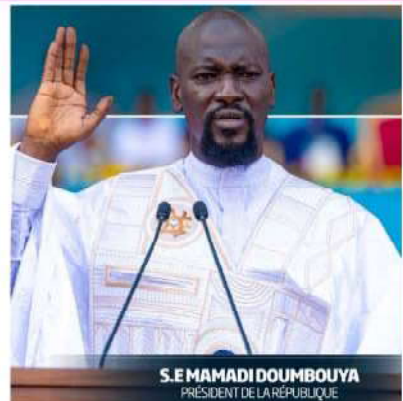


HOROYA

Quotidien national

"Aujourd'hui, je vous lance un appel : continuons d'unir nos forces, nos intelligences et nos talents pour construire notre pays"



S.E. MAMADI DOUMBOUYA
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

N°8349 DU LUNDI 02 MARS 2026 * 65^{ème} ANNÉE www.horoya.net - horoya.1958@gmail.com PRIX : 2000 GNF



ARSJPA

Quartier Bambéto, Immeuble ARPT, 6ème étage,
Commune de Ratoma, Conakry - Rép. Guinée
www.arsjpa.gov.gn
info@arsjpa.gov.gn
Tel : +224 612 13 03 03

**Jouez de manière responsable:
Contrôlez votre argent
Contrôlez votre Temps.**

R G P H 4



La Guinée compte plus de 17,5 millions d'habitants

P3

DIPLOMATIE

Dr Morissanda durcit le ton face à l'Europe



P.2

44E CONCOURS NATIONAL DU SAINT CORAN

Savoir et spiritualité au rendez-vous

P.5



1XBET

JOUEZ MAINTENANT

1XGAMES

TOURS CHANCEUX,
GAINS ÉPIQUES



HOROYA
Quotidien national

QHoroya
Journal Horoya
www.horoya.net

POUR VOS ABONNEMENTS

Siège : Dans l'enceinte de la RTG Boulbinet - Kaloum
Tél: +224 664 633 212 / 623 693 886 - BP : 191 Conakry
E-mail : horoya1958@gmail.com

DIPLOMATIE

Dr Morissanda Kouyaté durcit le ton face à l'Europe

Dans une déclaration solennelle ce jeudi 26 février 2026, le ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Guinéens établis à l'étranger a fait front contre les pressions migratoires européennes. Entre fermeté diplomatique et plaidoyer humanitaire, Dr Morissanda Kouyaté réaffirme la souveraineté de la Guinée sur le dossier brûlant des rapatriements.



Un « pacte moral » avec la diaspora

C'est dans une salle Lansana Béavogui com-

ble que le chef de la diplomatie guinéenne a pris la parole. Face aux critiques croissantes de la diaspora et aux rumeurs

véhiculées sur les réseaux sociaux, le ministre a choisi la carte de la vérité offensive. « Je marche sur trois pieds indéboullonnables : la loyauté, le courage et la vérité », a-t-il martelé, rappelant que sous le leadership du général Mamadi Doumbouya, la protection des compatriotes à l'étranger est devenue une priorité absolue.

Le ministre a retracé les opérations de sauvetage menées par Conakry dans les zones de conflit — de l'Ukraine au Soudan, en passant par le désert algérien. Évoquant les risques pris pour rapatrier des citoyens en détresse, il a lancé cette phrase choc : « J'aurais été un cadavre fier si l'avion était tombé », illustrant son engagement personnel au péril de sa vie.

Bras de fer avec Bruxelles et Berlin

Le cœur de l'intervention portait sur les relations tendues avec l'Union européenne (UE). Le Dr Kouyaté a révélé les coulisses d'un bras de fer sur la reconnaissance faciale et les expulsions massives.

L'Allemagne en ligne de mire

Sur les 6 000 Guinéens en situation irrégulière recensés outre-Rhin, seuls 120 ont été rapatriés en quatre ans. Un chiffre qui dément, selon lui, les théories d'expulsions massives orchestrées par

le gouvernement.

Suspension des accords

Le ministre a annoncé un gel des procédures avec Berlin : « On arrête tout. Nous allons réexaminer l'ensemble de l'accord ».

Résistance aux visas

Face aux menaces de l'UE de restreindre l'octroi des visas aux officiels guinéens, le ministre a opposé une fin de recevoir catégorique, refusant de céder à ce qu'il considère comme un chantage à la dignité.

Épuiser tous les droits avant tout retour

La nouvelle doctrine guinéenne est claire : aucun rapatriement ne sera accepté si le citoyen n'a pas bénéficié de toutes les garanties juridiques en Europe.

« Les seuls Guinéens que nous allons accepter, ce sont ceux qui ont épuisé tous leurs droits, y compris les recours devant la Cour européenne des droits de l'homme », a précisé le ministre. Cette position vise à protéger les demandeurs d'asile contre des procédures expéditives et à garantir que chaque retour soit traité sous un angle strictement humanitaire et non sécuritaire.

Vers un dialogue pragmatique

Malgré la fermeté du ton, le Dr Morissanda Kouyaté ne prône pas la rupture. Il appelle à une révision des accords migratoires pour les rendre plus « humains et efficaces ». Tout en rappelant que la coopération économique reste essentielle — citant notamment les investissements stratégiques liés au projet Simandou — il invite les partenaires européens à s'asseoir autour d'une table.

« Au lieu de nous invectiver, discutons dans l'intérêt strict des citoyens européens et guinéens », a-t-il conclu, laissant la porte ouverte à une diplomatie de respect mutuel.

Naby Moussa Soumah, Ibrahima Kalil Sylla & Amadou Mouctar Diallo

BILLET

La Banque centrale face au défi de l'abondance

Le 1er mars 1960, la Guinée lançait son propre franc, acte fondateur d'une souveraineté monétaire arrachée au colonialisme. Soixante-six ans plus tard, le 1er mars 2026, la République vit une autre révolution silencieuse : non plus celle de la défense d'une monnaie fragile, mais celle de la gestion d'une prospérité minière inédite.

La Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG), longtemps bouclier contre la dépréciation et l'inflation à deux chiffres, se retrouve désormais gardienne d'une abondance qui pourrait enivrer l'économie nationale. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : une inflation ramenée à 3,5 %, une croissance qui s'envole à plus de 7 % en 2025 et des prévisions à deux chiffres pour les années à venir. Le franc guinéen, jadis assiégé, respire aujourd'hui dans un environnement de stabilité.

Mais l'histoire ne s'arrête pas aux statistiques. Le véritable enjeu est politique et symbolique : comment transformer la rente minière en prospérité durable, comment éviter que l'excès ne devienne vertige. Le Fonds Souverain de la République de Guinée (FSRG) apparaît comme la digue indispensable, capable de canaliser les torrents de devises issus de Simandou et de les transformer en fleuve maîtrisé, irrigant le budget de l'État sans recourir à la planche à billets.

La transition est historique : d'une économie de survie à une économie de rente, la Guinée doit apprendre à discipliner l'abondance. La BCRG n'est plus seulement le gardien d'une monnaie, elle est désormais le régulateur d'une prospérité nationale. Le défi est immense : éviter la surchauffe, protéger la stabilité, et inscrire cette nouvelle ère dans la durée.

En ce 1er mars 2026, la Guinée ne célèbre pas seulement l'anniversaire de son franc. Elle célèbre une maturité économique, une souveraineté renouvelée. Le franc guinéen, né comme symbole de liberté, devient aujourd'hui l'instrument d'une prospérité à dompter. L'histoire monétaire du pays s'écrit désormais avec un mot d'ordre : transformer l'abondance en avenir.

Morgan

**Lire Horoya
c'est bien,
s'y abonner
c'est mieux**

HOROYA
Quotidien national

BP: 191 Conakry, République de Guinée
E-mail: horoya1958@gmail.com Siège: Boulbinet - C. de Kaloum

DIRECTEUR GENERAL

Ibrahima Koné
Tél: 664 63 32 12 / 624 94 45 99
konesayon1@gmail.com

DIRECTRICE GENERALE ADJOINTE

Marie Louise Diallo
Tél: 623 69 38 86 marielouisediallo1@gmail.com

REDACTEUR EN CHEF

Amadou Kendessa Diallo
Tél: 622 48 10 45 kenssa2@gmail.com

SECRETAIRES GENERAL

Jean Marie Morgan
Tél: 622 26 97 26 morgant1535@gmail.com

RUBRIQUE POLITIQUE & ECONOMIE

Lansana Sarr 628 97 19 33
Th. Kalifatou Doumbouya 624 69 31 55

RUBRIQUE EDUCATION & SOCIETE

Balla Yombouno 628 74 23 08
Sékouba Kourouma 628 00 36 63

RUBRIQUE CULTURE & SPORT

Maïmouna Bangoura 622 21 12 26
Ibrahima Sory Bangoura 625 21 78 24

CHEF SERVICE RESEAUX SOCIAUX

Mamadou Mouctar Diallo 622 32 39 58

CHEF SERVICE FABRICATION

Abdoulaye Alsény Bangoura
Tél: 664 00 44 47 abalbangou@gmail.com

RESPONSABLE SITE

Youssouf Hawa Kéïta Tél: 622 28 54 00

CHEF SAF

Aïssata Bilivogui 622 55 61 42

CHEF SERVICE COMMERCIAL & RECOURVEMENT

Diaka Sanoh Tél: 622 33 13 57

DISTRIBUTION

Alpha Saliou Diallo 628478037
Lébé Doré

ARCHIVES

Sââ Adolphe Kondano 627 99 64 74

PHOTO

Lamine Sylla 621 70 61 13

RGPH 4

La Guinée compte plus de 17,5 millions d'habitants

Les résultats du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH 4) viennent d'être publiés. Ils révèlent que la Guinée compte désormais 17/ 521/ 167 habitants, confirmant une croissance démographique soutenue au cours des dernières années.



Parmi les huit régions administratives, Kankan se hisse en tête du classement démographique, consolidant son rôle de pôle majeur du pays. La capitale, Conakry, suit de près avec plus de 3 millions d'habitants, ce qui renforce son statut de centre politique, économique et culturel incontournable.

Les autorités estiment

que ces données constituent un outil stratégique pour la planification nationale. Elles permettront d'orienter les politiques publiques dans des secteurs clés tels que l'éducation, la santé, l'emploi et les infrastructures. Les experts soulignent également que la répartition démographique met en

lumière les défis liés à l'urbanisation rapide et à l'équilibre territorial.

Au-delà des chiffres, le RGPH 4 apparaît comme un instrument essentiel pour anticiper les besoins futurs et renforcer la gouvernance. Il offre une photographie précise de la société guinéenne, indispensable pour bâtir un développement inclusif et durable.

Morgan



RECENSEMENT

Des enjeux pour l'avenir

La République de Guinée a franchi un cap historique avec la publication des résultats préliminaires du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-4), dévoilés le 25 février 2026 à Conakry. Selon l'Institut National de la Statistique, le pays compte désormais 17/ 521/ 167 habitants, dont 51,8 % de femmes et 48,2 % d'hommes. L'âge moyen de 22,2 ans confirme la prédominance d'une jeunesse dynamique, puisque près de 79 % des Guinéens ont moins de 35 ans.

La cérémonie officielle s'est tenue en présence du président du Conseil National de Transition, Dr Dansa Kourouma, du Premier ministre Amadou Oury Bah, ainsi que plusieurs membres du gouvernement. Des représentants d'institutions internationales et des partenaires techniques et financiers ont également pris part à l'événement.

Une croissance démographique marquée

La densité nationale atteint désormais 71 habitants/km², contre 43 en 2014. La région de Kankan se distingue comme la plus peuplée avec plus de 4,1 millions d'habitants, suivie de Conakry et Nzérékoré. Au niveau préfectoral, Siguiiri domine avec plus de 1,7 million de résidents, conséquence directe de l'attrait exercé par l'orpaillage.



Pour Anita Akumiah, représentante par intérim du Fonds des Nations unies pour la population, ce recensement constitue « la base essentielle de la nation que nous aspirons à construire ». Le ministre du

Plan et de la Coopération internationale, Israël Nabé, a rappelé que « gouverner sans données fiables, c'est avancer sans boussole », soulignant l'innovation méthodologique de

cette édition, qui a mobilisé les technologies numériques à toutes les étapes.

Le Premier ministre Amadou Oury Bah a précisé que ces chiffres concernent uniquement

la population résidente, excluant la diaspora. En tenant compte des Guinéens vivant à l'étranger, le nombre total dépasserait 20 millions. Il a également alerté sur les défis liés à l'urbanisation rapide et aux déséquilibres démographiques entre régions.

Un outil stratégique

Mobilisant plus de 22 000 agents, le RGPH-4 offre une photographie précise de la Guinée et de ses dynamiques sociales. Il constitue un instrument stratégique pour anticiper les besoins en infrastructures, en services sociaux et en opportunités économiques. Avec une population jeune et en pleine expansion, ce recensement s'impose comme une étape clé pour accompagner le pays dans sa trajectoire de développement.

Amadou Mouctar Diallo

PRIMATURE

Entre diplomatie de fer et réformes monétaires, le « pari » d'Amadou Oury Bah pour une majorité présidentielle

À l'initiative de correspondants de la presse étrangère accrédités à Conakry, le Premier ministre, Amadou Oury Bah a accordé un entretien d'une trentaine de minutes aux médias nationaux et internationaux...



Les échanges ont porté sur la fin de la transition, la création du parti GMD Bâtir Ensemble, les tensions frontalières avec la Sierra Leone, la crise du cash, les enseignements du RGPH4, le rapatriement des migrants et les prochaines législatures.

Sur le plan institutionnel, le chef du gouvernement a affirmé que « la période de transition est terminée » et que la Guinée entre dans une phase régie par la Constitution et la primauté de l'État de droit. Il a insisté sur la redevabilité du gouvernement envers les citoyens et sur la consolidation des acquis, tout en corrigeant les

insuffisances relevées.

Concernant le parti GMD Bâtir Ensemble, qu'il coordonne, Amadou Oury Bah a rejeté toute idée de parti-État. Selon lui, il s'agit de structurer la majorité présidentielle autour d'une offre politique organisée, capable de répondre aux aspirations d'une population majoritairement jeune. Il a rappelé que le respect des critères légaux s'impose à toutes les formations politiques.

À propos des tensions avec la Sierra Leone, il a privilégié la voie diplomatique, soulignant les liens historiques entre les deux pays et la volonté

de préserver la paix tout en défendant l'intégrité territoriale.

Évoquant la crise du cash, le Premier ministre a plaidé pour la modernisation des moyens de paiement et le renforcement de la bancarisation, estimant indispensable une évolution des mentalités pour soutenir la croissance.

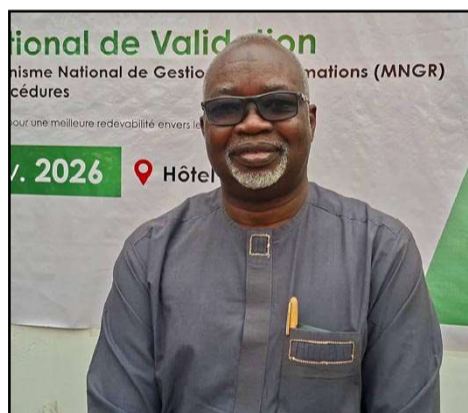
Enfin, il a appelé à un climat apaisé à l'approche des législatives, réaffirmant l'engagement du gouvernement en faveur d'une transformation politique, économique et sociale durable.

Alhassane Barry

ANAFIC

Vers une gouvernance locale renforcée en Guinée

L'Agence Nationale de Financement des Collectivités Locales (ANAFIC), avec l'appui de la Banque mondiale, a franchi une étape décisive dans la consolidation de la gouvernance locale en Guinée. Durant deux jours d'atelier, les 24 et 25 février, les acteurs institutionnels et partenaires techniques ont validé le Manuel du Mécanisme National de Gestion des Réclamations (MNGR) ainsi que le Manuel de procédures.



La cérémonie d'ouverture, présidée par le Directeur Général Adjoint de l'ANAFIC, Dr Laye Camara, a mis en lumière l'importance stratégique de ce dispositif. Selon lui, le MNGR met fin à la dispersion des comités de plaintes et instaure un interlocuteur unique pour les citoyens, garantissant transparence, efficacité et durabilité.

Le représentant de la Banque mondiale, Mamady Kobélé Keïta, a rappelé que depuis l'entrée en vigueur du Cadre environnemental et social en 2018, chaque projet développait son propre mécanisme, entraînant une multiplication des structures et une consommation importante de ressources. Il a salué l'initiative de l'ANAFIC qui, forte de son expérience avec le Programme d'Appui aux Collectivités Villageoises,

dispose déjà de 375 comités opérationnels, constituant une base solide pour une approche nationale harmonisée.

Au cours des travaux, l'accent a été mis sur l'adaptation du mécanisme aux exigences modernes : gestion des risques environnementaux et sociaux, prévention des abus et harcèlements sexuels, et traçabilité des plaintes. Pour Mamady Kobélé Keïta, la validation des deux manuels marque une étape vers la rationalisation des efforts et l'optimisation des ressources publiques, avec une perspective de digitalisation accrue.

La spécialiste principale en développement social à la Banque mondiale, Gisèle Belem, a souligné que le document clarifie désormais le fonctionnement du mécanisme

dans les 375 communes et définit les modalités de collaboration entre l'ANAFIC et les projets partenaires.

De son côté, Madame Diallo Fatou Kiridi Bangoura, spécialiste en sauvegarde sociale de l'ANAFIC, a affirmé que les populations disposeront

désormais d'un seul interlocuteur et d'une procédure unique, avec des mécanismes de retour plus performants.

À l'issue des échanges, les deux manuels ont été validés sous réserve de l'intégration des amendements proposés. Leur

finalisation, diffusion et la formation des acteurs locaux marqueront la mise en œuvre effective d'un mécanisme national qui ouvre une nouvelle ère de confiance et de transparence dans la gestion des plaintes en Guinée.

Amadou Mouctar Diallo



44E CONCOURS NATIONAL DU SAINT CORAN

Savoir et spiritualité au rendez-vous

La 44^e édition du Concours national de mémorisation, de lecture et d'interprétation du Saint Coran s'est ouverte le 13 mars 2024 au Palais du Peuple de Conakry. Placée sous le signe de la ferveur religieuse et de l'excellence intellectuelle, la compétition réunit 250 candidats issus des 33 préfectures du pays et des cinq communes de la capitale.



Organisé par le Secrétariat général des Affaires religieuses en partenariat avec le ministère saoudien des Affaires islamiques, l'événement illustre l'engagement de la Guinée dans la valorisation des sciences coraniques. La cérémonie d'ouverture, présidée par le Premier ministre Amadou Oury Bah, a rassemblé membres du gouvernement, dignitaires religieux et une délégation saoudienne conduite par l'ambassadeur Fahad Eid Al Rashidy.

Au-delà de la récitation correcte (tajwîd), de la mémorisation (hifz) et de l'interprétation (tafsir), le concours vise à promouvoir des valeurs de paix, de tolérance et de cohésion sociale. « Cet événement constitue un mo-

ment privilégié de communion spirituelle et de célébration de l'excellence de notre jeunesse », a souligné Karamo Diawara, secrétaire général des Affaires religieuses.

L'ambassadeur saoudien a salué la qualité des participants et évoqué la possibilité d'élargir, à l'avenir, la portée du concours au niveau international. Une perspective qui renforcerait la coopération religieuse entre Conakry et Riyad, déjà marquée par un soutien constant dans l'enseignement coranique.

Durant une semaine, les candidats – garçons et filles – rivaliseront devant un jury composé d'imams et de spécialistes religieux. Les familles, venues en nombre,



expriment leur fierté face à la rigueur et au niveau de préparation des jeunes.

Pour le Premier ministre, ce concours est « une référence nationale » et incarne l'engagement du pays en faveur de l'éducation spirituelle et morale. Le gouvernement promet de poursuivre son soutien à toute initiative favorisant un islam de tolérance et de coexistence pacifique.

Ibrahima Sory Bangoura

**RAMADAN****Elhadj Ibrahima Sory Camara éclaire les fidèles...**

En ce mois béni de Ramadan, l'Imam Elhadj Ibrahima Sory Camara, premier Imam de la deuxième mosquée de Gbessia centre, a livré un message empreint de pédagogie et de spiritualité. Dans une interview accordée à la presse, il a rappelé la signification profonde du jeûne, ses règles fondamentales et les recommandations de l'islam pour les fidèles.

Le guide religieux a d'abord souligné que le jeûne du Ramadan constitue l'un des cinq piliers de l'islam. « Le Ramadan est le mois au cours duquel le Saint Coran a été révélé au Prophète Muhammad (paix et salut sur lui). C'est un mois de miséricorde, de pardon et d'affranchissement de l'enfer », a-t-il déclaré. Selon lui, le jeûne ne se limite pas à l'abstinence alimentaire, mais représente un acte d'adoration qui éduque l'âme, renforce la foi et inculque patience et solidarité.

Concernant l'âge de l'obligation, l'Imam a précisé que le jeûne devient obligatoire dès la puberté, pour toute personne en bonne santé et jouissant de ses facultés mentales. Il a toutefois encouragé les parents à initier progressivement leurs enfants avant cet âge, afin de les habituer à cette pratique spirituelle. Il a également rappelé les dispenses prévues par l'islam pour les personnes âgées, les malades chroniques, les femmes enceintes ou allaitantes, ainsi que les voyageurs.

Au-delà de l'abstinence, l'Imam Camara a insisté sur l'importance de multiplier les bonnes œuvres : prières, lecture du Coran, invocations, aumônes et entraide sociale. Il a exhorté les fidèles à éviter les disputes, mensonges et médisances, et à rechercher la Nuit du Destin (Laylatoul Qadr), meilleure que mille mois. Sur la question des aliments, il a clarifié qu'aucun aliment n'est interdit spécifiquement pendant le Ramadan : les fidèles doivent simplement rompre le jeûne au coucher du soleil avec des mets licites, de préférence

des dattes et de l'eau, suivant la tradition prophétique.

En définitive, l'Imam Elhadj Ibrahima Sory Camara a invité les musulmans à accueillir le Ramadan avec sincérité, repentance et pardon. « Le jeûne ne doit pas être une simple habitude, mais un acte d'adoration accompli conformément au Coran et à la Sunna », a-t-il lancé, avant de prier pour que ce mois béni soit un facteur de paix, d'unité et de développement pour la Guinée et pour la communauté musulmane.

Naby Moussa Soumah



Conakry, le 24 février 2026

Section O. Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAON)

L'achat d'un véhicule sorti d'usine tout terrain et un Pick Up double cabine tout terrain au compte du Ministère des Mines et de la Géologie.

AOO N°: 003/MMG/FIM/DG/DGA/2025

(Relance)

Le Fonds d'investissement Minier (FIM) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2026, des fonds afin de financer ses activités, pour l'achat d'un véhicule tout terrain sorti d'usine et un Pick Up double cabine tout terrain sorti d'usine au compte dudit département. Les fournitures seront exécutées dans un délai de livraison de soixante (60) jours.

Le Fonds d'investissement Minier (FIM) sollicite des offres sous plis fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture des véhicules (voir dossier d'appel d'offres) :



La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics, concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de Passation des Marchés Publics du Fonds d'investissement Minier (FIM) au 7ème étage de l'immeuble des Impôts Tel: (+224) 629 00 02 44 ; E-mail : felixprosperes@gmail.com et prendre connaissance des documents d'appel d'offres de 08h30 mn à 17h 00 mn. Les exigences en matière de qualifications, voir le dossier d'appel d'offres.

Les fournisseurs peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet contre paiement non remboursable deux millions de francs guinéens (2 000 000 GNF). La méthode de paiement sera conformément au décret N°2304/MEF/MB/SGG en date du 07 Août 2020 portant modalités de paiement de la redevance et de la cote part des produits de vente des DAO.

- ✓ 20% du montant seront versé à l'autorité contractante ;
- ✓ 50% au compte N°411 071 du receveur central du trésor public à la BCRG
- ✓ 30% au compte de l'ARMP N°201100407 a la BCRG.

Le document d'appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en quatre (4) exemplaires dont un (1) original, trois (3) copies et une version électronique sur clé USB à l'adresse ci-après: Bureau de la Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP) du Fonds d'investissement Minier (FIM) au 7ème étage de l'immeuble des Impôts au plus tard le 12 Mars 2026 à 9h00 mn. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres seront ouvertes en présence d'un observateur indépendant de l'Autorité de Régulation des marchés Publics (ARMP), d'un membre de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP) et les représentants des fournisseurs qui désirent participer à l'ouverture des plis à la salle de réunion, le 12 Mars 2026 à 10H 00 mn. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de Cinquante-cinq millions de francs guinéens (55 000 000 GNF). Cette garantie demeure valide pendant trente (30) jours après l'expiration de la durée de validité de l'offre.

Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de 0,6% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP et il sera pris en compte des frais d'immatriculation contrat fixés à 0,3% du montant hors taxes. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite de soumission.

KOULLAKO GAMARA

VENTE AUX ENCHERES PUBLIC

La société Vinci Energies Guinée a le plaisir de vous informer de la mise en vente aux enchères 4 de ses véhicules hors service composé de 2 Land cruiser une Nissan KICK et un Renault Duster dans les images et caractéristiques ci-dessous.

Les offres sont recevables sous plis fermé à déposer au secrétariat de Vinci Energies Guinée situé à KALOUM immeuble SONOCO au 8ème étage avant le 15 mars 2026 date butoir pour la réception des offres.

L'ouverture des plis se fera le mercredi 18 mars 2026 dans la salle de réunion de Vinci à la même adresse ci-dessus.

Les visites se feront à Morikantéyah dans la cour de la base travaux de Vinci Energies Guinée.

**Pour plus d'information contacter
le 625 00 94 94**

ENGIN - VINCI ENERGIES GUINEE					
DESIGNATION	CARACTERISTIQUES	ANOMALIES REÇUES SUR LE VEHICULE	MESURES DE CORRECTION DES ANOMALIES	STATUT	AFFECTATION/POSITION VEHICULE
 NISSAN KICK MID	MARQUE: NISSAN TYPE: KICKS ANNEE: 2010/2012 MOTEUR: ESSENCE	PROBLEME MECANIQUE EN PANNON MOTEUR & PNEUMATIQUES	REVISION GENERALE	HORS SERVICE	BASE NONDO
 RENAULT DUSTER	MARQUE: RENAULT TYPE: CRUISER ANNEE: 2008/2010 MOTEUR: ESSENCE	PANNON MOTEUR & PNEUMATIQUES	REVISION GENERALE	HORS SERVICE	BASE DU NONDO
 LANDCRUISER TOYOTA	MARQUE: TOYOTA TYPE: LAND CRUISER ANNEE: 05/01/2013 MOTEUR: DIESEL	PROBLEME MECANIQUE TABLEAU DE BORD, PONT BOITE VITESSE, POMPE ESSENCE	REVISION GENERALE	HORS SERVICE/IRREPARABLE	CARAGE BALDI KAPORO
 LANDCRUISER TOYOTA	MARQUE: TOYOTA TYPE: LAND CRUISER ANNEE: 01/01/2013 MOTEUR: DIESEL	PROBLEME MECANIQUE TABLEAU DE BORD, PONT BOITE VITESSE, POMPE ESSENCE ELECTRICITE	REVISION GENERALE	HORS SERVICE/IRREPARABLE	CARAGE BALDI KAPORO



Ministère de la Communication,
de l'Économie Numérique et de
l'Innovation

N° 001 /MCENI/ANSUTEN/DG/PRMP/2026

Conakry, le 27 FEB 2026

Le Directeur Général

Avis d' Appel d'Offres Ouvert National

Dossier d'Appel d'Offres Ouvert N° : 001/MCENI/ANSUTEN/DG/PRMP/2026
AGENCE NATIONALE DU SERVICE UNIVERSEL DES TELECOMMUNICATIONS ET DU
NUMERIQUE (ANSUTEN)
SERVICE DE PASSATION DES MARCHES

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal des Appels d'offres & Offres d'emplois {JAO} en date du 23 février 2026.

2. L'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications et du Numérique (l'ANSUTEN) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, afin de financer la couverture santé de son personnel et à l'attention d'utiliser une partie de ce fonds pour financer le marché de **service de prestation pour la couverture d'Assurances Maladie en faveur du personnel**, dans un délai de **douze (12) mois**.

3. L'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications et du Numérique (l'ANSUTEN) sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour assurer le **service de prestation de la couverture d'Assurances Maladie en faveur du personnel de l'ANSUTEN et services connexes en lot unique**.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini à articles 23 et suivant du Code des Marchés Publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévu à l'article 64 des Codes de Marchés Publics.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de : **Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP), Tel : (00224) 622 43 58 66, Courriel : appel.offres@ansuten.gmt.gn; copie oumar.faro@ansuten.gov.gn** ; et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus **Du lundi au jeudi de 08h 30 à 12H 30 et de 14h30 à 16h00 et**

Le vendredi de 08h30 à 12h30 et 14h00 à 15h00.

6. Les exigences en matière de qualification sont les suivantes :

Les soumissionnaires devront joindre à leur offre les autres documents suivants:

- Les preuves justifiant que les soumissionnaires sont agréés dans le domaine de l'assurance maladie en République de Guinée;
- Les preuves des marchés similaires réalisés au cours des cinq (05) dernières années
- La liste des différents prestataires agréés (Hôpitaux, Cliniques, pharmacies, médecins, etc.) sur tout le territoire des pays concernés;

Voir le dossier d'appel d'offres pour plus d'informations

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-après: de la **Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP), sise au quartier Koloma Immeuble ARPT 7ème étage commune de Ratoma, Tel : (00224) 622 43 58 66, Courriel : appel.offres@gov.gn; copie oumar.faro@ansuten.gov.gn**, à compter du **02 mars 2026**, contre un paiement non remboursable de **Trois (03) millions de Francs Guinéens (3 000 000 GNF)**. La méthode de paiement sera comme suit :

- ✓ 50 % au compte du Trésor Public sous le N° 4111071 ;
- ✓ 30 % au compte de l'ARMP sous le N° 2011000307; et
- ✓ 20 % à l'Autorité contractante.

Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés en version numérique à la demande.

8. Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies à l'adresse ci-après: **la Direction Générale de l'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications et du Numérique (l'ANSUTEN), sise au quartier Koloma commune de Ratoma Immeuble ARPT 7ème étage Tel: (00224) 622 43 58 66, au plus tard le 1er avril 2026 à 10h 30 mn.**

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un observateur indépendant et des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des offres et, à l'adresse : **Guinée, Conakry, Salle de réunion de la Direction Générale de L'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications et du Numérique (l'ANSUTEN), sise au quartier Koloma commune de Ratoma Immeuble ARPT 7ème étage, le 1er avril 2026 à 11h 00 mn. Tel : (00224) 622 43 58 66.**

9. Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de 0,60% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du **Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020**, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint **A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020** portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la cote part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.

10. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission d'un montant égale à **1,5% du montant de l'offre** dont la validité est de **Cent vingt (120) jours**.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **Quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

11. La législation régissant l'appel d'offres.

Gaousso SOUGOULE



COYAH 2026

Le grand défi d'une cité-carrefour en pleine mutation

Entre explosion démographique et ambitions de modernisation, la préfecture de Coyah se trouve à un tournant de son histoire. Une équipe du quotidien national Horoya s'est immergée au cœur de cette collectivité pour prendre le pouls des réformes engagées sous l'ère du CNRD. Entre avancées notables et cris d'alarme des services déconcentrés, état des lieux d'une ville qui refuse de rester dans l'ombre de Conakry.



Un géant démographique aux pieds d'argile

Avec ses 3 250 km² et une population frôlant les 340 000 habitants (RGPH 2019), Coyah n'est plus la simple banlieue de transition qu'elle fut autrefois. Elle s'impose désormais comme un pôle administratif majeur. Pourtant, le constat du Préfet, le Contrôleur général de police Bernard Kamano, est sans appel : la structure qu'il dirige jongle avec un budget de fonctionnement minimal, alors que les besoins de développement se font pressants.

« Nous sommes une courroie de transmission », rappelle-t-il, en listant les chantiers prioritaires : achèvement de l'hôtel préfectoral, accès permanent à l'eau potable et extension d'un hôpital devenu trop exigu pour une population en pleine croissance.

Le défi foncier face au « mode rudimentaire »

C'est sans doute le cri du cœur le plus marquant de ce reportage. Pour Ousmane Lansary Sylla, Directeur de l'Habitat, l'État peine à suivre une démographie galopante. « La population est en avance sur l'État », regrette-t-il.

Son service, pilier de la gestion foncière, fonctionne paradoxalement sans véhicule de com-

mandement ni budget de fonctionnement. Dans un contexte de transition entre droit coutumier et code foncier domaniaux,

la direction de l'urbanisme tente de réguler un secteur en ébullition avec des moyens dérisoires.

KOURIAH

Seydouba Camara, un paysan passionné de l'agriculture

L'accès à la nourriture est devenu un défi quotidien, difficile à relever pour la majorité des citoyens. Face à cette urgence, Seydouba Camara, résidant à Kouriah Moryakhori dans la préfecture de Coyah, a décidé de prendre les choses en main.

Pour lui, l'agriculture est bien plus qu'un métier : c'est une voie d'accomplissement, tant ici-bas que dans l'au-delà. Engagé sans relâche pour promouvoir l'autosuffisance alimentaire dans sa localité, il a consacré cette saison à de vastes plantations d'ananas et à des cultures maraîchères.

Fort de 18 ans d'expérience, M. Camara revient sur un parcours marqué par la persévérance. Ses débuts ont été laborieux, notamment avec la culture de la banane. Confronté aux difficultés liées à la forte pluviométrie de la zone, il a su écouter les conseils techniques d'un ingénieur agronome, qui lui a suggéré de s'orienter vers l'ananas. C'est ainsi qu'il s'est approvisionné en plants à Kindia (Samoukirri Komoya) pour lancer ses premières expérimentations. Aujourd'hui, cet amoureux de la terre est devenu un expert reconnu qui n'hésite pas à transmettre son savoir. « J'ai appris à de nombreuses per-



sonnes du village comment cultiver l'ananas », confie-t-il.

Cette année, ses efforts sont impressionnants. M. Camara exploite quatre champs d'ananas totalisant plus de 16 000 pieds, répartis sur des parcelles de 10 000, 3 000, 2 000 et 1 300 pieds. Toujours en quête d'innovation, ce grand cultivateur

En réalité, Wonkifong et Kouria revoient l'image de deux visages du développement. Sur le terrain, les disparités locales sautent aux yeux.

Sous l'impulsion du Lieutenant Lancinet Camara, la sous-préfecture rêve de grandeur. La rénovation de son centre de santé et la perspective d'un stade moderne pour la CAN 2030 la positionnent comme un futur hub sportif et sanitaire.

Si le bitume de l'axe Kagbélen-Bangouyah a désenclavé une partie de la zone, le Sous-lieutenant Joss Doré et Vice-président de la DS, Jean Hervé Béjanit alertent sur le sort de districts comme Tatanène Fribadé. Là-bas, à l'hivernage, le temps s'arrête : pas de pont, pas d'école, pas de centre de santé. Un appel pressant est lancé à l'ANAFIC pour corriger ces inégalités criantes.

Patrimoine bâti ou la bataille de la reconquête

À Coyah, la gestion des biens de l'État ressemble à un bras de fer judiciaire permanent. Bangaly Kalo, Directeur du Pa-

trimoine bâti, mène une lutte acharnée contre la spoliation. « Nous avons récupéré des bâtiments considérés comme des propriétés privées par des familles », explique-t-il.

L'enjeu est de taille : loger les 1 200 fonctionnaires de la préfecture. Une lueur d'espoir apparaît avec l'ouverture de pourparlers avec des investisseurs sud-africains pour la construction de nouvelles cités administratives.

Une ville en chantier

De la rénovation de l'état civil par la délégation spéciale de Fodé Morlaye Bangoura à la politique de santé primaire portée par le Dr Sékou Niouma Camara, Coyah est un immense chantier à ciel ouvert. Le dynamisme est là, porté par la vision du Président Mamadi Doumbouya. Mais le succès de cette mutation dépendra de la capacité de l'État à doter ses cadres locaux de moyens à la hauteur de leurs ambitions.

Saraf D. Condé & Souleymane N. Camara
Photos : A. Soumah, A. Bangoura & L. Sylla

FARANAH

Le gouvernement au chevet des sinistrés de Dalamara

Le phénomène des incendies continue de semer la désolation dans plusieurs localités de Guinée. À Faranah, plusieurs villages ont été touchés, notamment Sidakoro (commune rurale de Beindou), Modia (commune urbaine de Faranah) et Dalamara (commune rurale de Tindo). Dans ce dernier village, un incendie survenu le 17 janvier dernier a ravagé 24 cases et leurs contenus, plongeant les habitants dans une situation dramatique.



Face à cette catastrophe, le gouvernement guinéen, à travers l'Agence Nationale de Gestion des Urgences et Catastrophes Humanitaires (ANGUCH), a dépêché une forte délégation le dimanche 22 février 2026 pour apporter assistance aux victimes. Des vivres composés de sacs de riz, bidons d'huile végétale, cartons de savon, seaux et feuilles de tôle ont été remis aux sinistrés.

Le représentant de l'ANGUCH, Dr Dadou Touré, a expliqué : « Le motif de notre

présence est de véhiculer le message du gouvernement et d'apporter l'assistance que le Président de la République accorde aux populations sinistrées. Nous demandons aux communautés de signaler rapidement les incidents afin de faciliter l'intervention. »

De son côté, le Gouverneur de Faranah, le contrôleur général de police Lamine Keita, a transmis les recommandations du chef de l'État : « Le Président nous a confié ce message de compassion à travers des vivres et kits non

alimentaires. Nous invitons les habitants à

redoubler de vigilance, notamment en évitant de laisser les enfants cuisiner seuls et en créant des pare-feux pour limiter

infiniment le Président Mamadi Doumbouya. Cet incendie nous avait plongés dans le désarroi. Grâce à ce

autorités de soutenir les populations rurales face aux catastrophes, tout en rappelant l'importance de la



les risques liés aux herbes sèches. »

Très ému, le président de district de Dalamara, Sidy Oularé, a exprimé la gratitude de la communauté : « Nous remercions

geste, nous sommes soulagés et reconnaissants envers le gouvernement et nos autorités. »

Cette intervention illustre la volonté des

prévention pour limiter les risques d'incendie dans les villages.

Fanta Lanciné Keita,
correspondant à Faranah

BANTOU

La recherche d'un bœuf vire au drame

Située à 18 kilomètres du centre-ville de Faranah, la sous-préfecture de Bantou a vécu, ce dimanche 22 février 2026, une journée marquée par la tristesse et la désolation. Dans la localité de Sankaran, un jeune marié a été mortellement atteint

par un tir de son compagnon.

Un citoyen de Bantou, joint par téléphone et ayant requis l'anonymat, a expliqué : « Dans la matinée du dimanche, les deux compagnons, Fassaly Oularé et Adama Keita, tous deux vendeurs de bétail, se sont rendus en brousse à la

recherche d'un bœuf. Après un long moment sans succès, ils ont pris des directions différentes. Arrivé à un certain endroit, Adama Keita aurait confondu son compagnon avec un singe avant de tirer sur lui. Les derniers mots de la victime, avant de rendre l'âme, ont été : «Eh grand frère

! Vous m'avez tiré dessus.» »

Le tireur se trouve désormais entre les mains de la gendarmerie, tandis que la victime, Fassaly Oularé, a été inhumée ce lundi à 10 heures à Bantou.

Fanta Lanciné Keita

PECHE ARTISANALE

Les mareyeuses réclament de meilleures conditions de travail

Au port de pêche artisanal de Boulbinet, des centaines de femmes, appelées mareyeuses, s'activent chaque jour dans le commerce du poisson : achat, transformation, fumage et vente. Actrices essentielles de l'économie halieutique guinéenne, elles dénoncent des conditions de travail précaires et appellent les autorités à un soutien renforcé.



Un rôle économique vital mais fragilisé

Les mareyeuses assurent une grande partie de l'approvisionnement en poisson des marchés de Conakry et au-delà. Pourtant, elles se heurtent à des difficultés structurelles : infrastructures sanitaires insuffisantes, accès limité au crédit, concurrence accrue des bateaux industriels, pertes fréquentes de filets lors des

collisions entre pirogues artisanales et navires.

Mengue N'namarie, présidente des mareyeuses du port de Boulbinet, explique : « Nos pirogues croisent des bateaux et leurs filets sont endommagés. Le mois passé, j'ai fourni dix bidons d'essence aux pêcheurs, mais un navire a emporté leurs filets. Ils sont revenus bredouilles et ce sont nous, les femmes, qui en subissons les

conséquences. Nous demandons aux autorités un fonds de roulement pour soutenir nos activités. »

Mariama Bangoura, vendeuse de poisson, souligne le poids de cette activité dans la vie familiale : « C'est grâce à ce commerce que nous subvenons aux besoins de nos familles. Mon mari est malade, c'est moi qui soutiens la maison. En saison des pluies, les difficultés s'aggravent. Les autorités doivent nous accompagner, car nous sommes le baromètre de la famille. »

Au marché de Madina, Doussou Condé dénonce la flambée des prix :

« Le poisson est cher. Quand les prix augmentent, nous travaillons à perte. Les femmes viennent au marché avec des dépenses souvent insuffisantes. Si le prix change, ce sont elles qui en subissent les conséquences. »

Malgré l'attention portée par le ministère de la Pêche, les mareyeuses estiment que les efforts restent insuffisants. Elles réclament davantage de soutien pour améliorer leurs conditions de travail et assurer la survie de la pêche artisanale, pilier de l'économie et de la sécurité alimentaire en Guinée.

Mamadou Djiwo Diallo & Lansana Camara

AGRICULTURE

Les bananiers face aux menaces invisibles

Dans les plaines verdoyantes de Guinée, le bananier incarne bien plus qu'une simple culture : il est un symbole de subsistance, de commerce et de convivialité. Pourtant, derrière ses larges feuilles et ses régimes généreux, se cache une fragilité inquiétante. Les maladies qui frappent cette plante menacent non seulement les récoltes, mais aussi l'équilibre économique et social des communautés rurales.

La plus redoutée reste la fusariose, connue sous le nom de maladie de Panama. Ce champignon du sol, invisible à l'œil nu, s'attaque aux vaisseaux internes du bananier. Les feuilles jaunissent, se dessèchent, et le plant finit par mourir, laissant derrière lui des champs dévastés. À cette menace s'ajoute la cercosporiose noire, qui noircit les feuilles et réduit la

photosynthèse, privant la plante de son énergie vitale.

Ces « lésions silencieuses » ne sont pas de simples problèmes agricoles : elles posent la question de la sécurité alimentaire et de la résilience des pays producteurs. Chaque régime perdu est une part de revenu envolée, chaque plantation détruite est une famille fragilisée.

Face à ce défi, les chercheurs et agriculteurs s'organisent. Des variétés résistantes sont testées, des pratiques culturales plus saines sont encouragées, et la sensibilisation des producteurs devient une arme essentielle. Car la lutte contre ces maladies n'est pas seulement scientifique : elle est aussi citoyenne, mobilisant chacun dans la défense d'un patrimoine agricole vital.

Morgan

SANTÉ-BIEN ÊTRE...

Le cure-dent entre hygiène et spiritualité

Chaque année, durant le mois sacré de Ramadan, certaines pratiques quotidiennes suscitent des débats parmi les fidèles. L'usage du cure-dent – et plus particulièrement du miswak, bâtonnet naturel issu de l'arbuste *Salvadora persica* – revient régulièrement au cœur des discussions.

Une pratique ancrée dans la tradition

Recommandé dans la tradition prophétique pour purifier la bouche avant la prière, le miswak est utilisé depuis des siècles dans le monde musulman. Mais une question persiste : son usage pendant le jeûne est-il permis ?

Des imams rappellent que se nettoyer les dents avec un cure-dent ou un miswak n'annule pas le jeûne, tant qu'aucune substance n'est avalée volontairement. Toutefois, la prudence est conseillée avec les versions parfumées ou imprégnées de produits, qui pourraient entraîner une ingestion involontaire.

Hygiène et confort au quotidien

Pour de nombreux jeûneurs, le cure-dent est une solution simple pour maintenir une bonne haleine, surtout en

période de chaleur. Les commerçants constatent d'ailleurs une hausse de la demande pendant le Ramadan, les clients privilégiant le miswak naturel, jugé plus sûr et conforme à la tradition.

L'avis médical

Selon le Dr Camara, chirurgien-dentiste, le jeûne réduit la production de salive, favorisant la mauvaise haleine. L'usage du miswak ou du cure-dent peut aider, mais ne remplace pas le brossage. Il recommande un brossage complet après le repas du soir et avant l'aube, avec le miswak comme complément en journée.

Il insiste également sur la nécessité d'éviter les gestes brusques qui pourraient blesser les gencives.

Entre foi et santé

Au-delà du débat religieux, le cure-dent apparaît comme un allié d'hygiène compatible avec le jeûne, à condition de respecter les principes spirituels et les précautions médicales. Une pratique simple qui illustre l'équilibre recherché pendant le Ramadan entre pureté corporelle et engagement spirituel.

Ibrahima Sory Bangoura

★ HUMOUR ★

Quand le « Confo » devient l'allié des commerçants

Une histoire insolite fait actuellement le tour du marché de Mamou. Vieux Ibra, commerçant bien connu, a trouvé une méthode pour faire avancer son âne récalcitrant, et cette pratique a fini par influencer tout le marché.

Chaque matin, Ibra parcourt plusieurs kilomètres depuis son village pour rejoindre le marché, son âne chargé de marchandises. Mais un jour, l'animal refuse catégoriquement de bouger malgré les coups de fouet répétés. Un passant lui conseille alors une solution surprenante/ : appliquer du « Confo », une pommade mentholée, à l'arrière de l'animal.

Fatigué, Ibra suit le conseil. L'âne bondit aussitôt et prend la route du marché à vive allure, laissant son maître derrière. Voyant

l'efficacité du produit, Ibra décide de l'essayer sur lui-même. Résultat/ : il court si vite qu'il dépasse son âne et arrive au marché avant lui. Depuis ce jour, raconte-t-on, le commerçant applique le produit seulement après avoir pris place sur l'animal, pour éviter d'être distancé.

Une pratique qui se répand

L'anecdote, reprise par les habitants, a rapidement transformé le marché de Mamou. Désormais, lorsque les animaux refusent d'avancer, certains commerçants utilisent la même méthode. Conséquence directe/ : le prix du « Confo » a grimpé en flèche, devenant un produit recherché non seulement pour ses usages médicaux, mais aussi pour sa nouvelle fonction... insolite.

Thiam Oumar kindy

BASKET BALL

La Guinée s'impose comme grande nation montante

Longtemps considéré comme outsider sur la scène africaine, le Syli Basket, équipe nationale masculine de Guinée, connaît une progression spectaculaire. Grâce à une nouvelle génération de talents et une organisation repensée, la Guinée s'impose désormais comme un concurrent redouté dans les compétitions continentales.



Le manager général l'a affirmé : « La Guinée ne vient plus pour faire de la figuration, mais pour se battre pour une qualification historique à la Coupe du monde FIBA et, pourquoi pas, aux Jeux Olympiques. »

Des performances marquantes

AfroBasket 2025 (Angola) : victoire inaugurale 88-80 contre le Soudan du Sud, portée par Alpha Diallo (28 points, homme du match). Défaite honorable face à l'Angola (84-68), après une première mi-temps solide. Succès éclatant contre la Libye (83-54), synonyme de qualification pour les barrages.

Plus récemment, lors des éliminatoires africaines de la FIBA Basketball World Cup 2027, la Guinée a terminé première du groupe C, devant des nations majeures comme la Tunisie, le Nigeria et le Rwanda. Une performance historique qui confirme la montée en puissance du Syli Basket.

Un état d'esprit transformé

Au-delà des résultats, c'est la mentalité qui a changé. L'équipe vise désormais la qualification mondiale, et non plus la simple participation. Malgré des contraintes financières, joueurs et staff affichent une détermination sans faille. Le soutien des autorités sportives et des partenaires privés sera crucial pour maintenir cette dynamique.

« Porter le maillot du Syli, c'est porter tout un peuple », estime Mamadou, ailier international guinéen, incarne cette nouvelle génération.

« Quand j'étais enfant, je jouais pieds nus dans les quartiers de Conakry. On rêvait tous de football, mais moi, le ballon orange m'a choisi. La première fois que j'ai porté le maillot du Syli, j'ai senti le poids de l'histoire. On joue pour nos

familles, pour les jeunes qui nous regardent, pour la Guinée entière », ajoute-t-il.

Il souligne le changement d'état d'esprit : « Avant, on venait pour apprendre. Maintenant, on vient pour gagner. » Malgré les sacrifices et les difficultés logistiques, l'hymne national efface toutes les douleurs.

Pour lui, le basket est aussi une mission sociale : « Si notre parcours peut inspirer un enfant à croire en ses rêves, alors on a déjà gagné quelque chose d'important. »

Le Syli Basket incarne aujourd'hui l'ambition d'une nation. Avec ses jeunes talents, sa vision stratégique et son courage, la Guinée ne se contente plus d'être spectatrice : elle veut écrire une nouvelle page de ses ambitions continentales.

Ibrahima Sory Bangoura

LGFP

La main de fer s'abat sur l'AS Kaloum

Le verdict est tombé, et il est lourd. Après les scènes de chaos qui ont défiguré le stade Petit Sory le 22 février lors du choc contre le Hafïa FC, la Ligue Guinéenne de Football Professionnel (LGFP) a décidé de sortir l'artillerie lourde. L'AS Kaloum va devoir payer le prix fort au propre comme au figuré.



Nongo sombre dans le chaos

Ce qui devait être la fête du football guinéen pour cette 171^e journée a viré au naufrage. Frustrés par le scénario du match et une décision arbitrale contestée, les supporters du «Gbin Gbin So» ont basculé dans la zone rouge. Résultat : une pluie de projectiles, des sièges arrachés par centaines et un stade de Nongo transformé en champ de bataille. Un spectacle désolant qui a forcé la LGFP à sortir de sa réserve avec une rare fermeté.

La note est salée : 178 millions de GNF à la caisse

Trois jours après les incidents,

l'instance disciplinaire n'a pas tremblé. Le communiqué est tombé comme un couperet, et les chiffres donnent le tournis. La facture de remise en état est de 178 000 000 GNF pour rembourser les dégâts matériels.

Par ailleurs, la LGFP a imposé à l'ASK une amende disciplinaire de 16 000 000 GNF pour insultes et comportements antisportifs.

Ce n'est pas tout. Elle jouera quatre matches à domicile à huis clos et une interdiction totale de déplacement pour les supporters jusqu'à la fin de la saison.

Avec ces sanctions, le

message de la LGFP est limpide : elle ne veut plus être l'otage des casseurs. Pire encore pour le club de la presqu'île si l'ardoise n'est pas réglée dans les délais, c'est le forfait général qui guette pour le reste de l'exercice 2025-2026.

Le « mea culpa » suffira-t-il ?

Face à la tempête, la direction de l'AS Kaloum a tenté d'éteindre l'incendie par un communiqué de repentance, admettant que la passion ne saurait justifier le vandalisme. Trop tard ? Pour le ministère de la Jeunesse et des Sports, le mal est fait, et on promet déjà un tour de vis sécuritaire pour les prochaines échéances.

Au-delà des sanctions, c'est la crédibilité de notre championnat qui est en jeu. Si le football guinéen veut grandir, il va devoir apprendre à dompter ses démons. Car aujourd'hui, le perdant ne s'appelle pas seulement l'AS Kaloum, mais bien le sport national.

BIS

LIGUE 1

Horoya AC garde la main...



La 181^e journée de la Ligue 1 guinéenne, disputée les 26, 27 et 28 février 2026, a offert un spectacle riche en rebondissements avec un total de 15 buts inscrits. Fidèle à sa réputation, le Horoya AC a confirmé son statut de leader en s'imposant 2-1 face à la Renaissance FC, portant son compteur à 39 points. Malgré l'interdiction de recruter de nouveaux joueurs, le club conserve une avance stratégique et continue de régner sur le championnat.

Derrière, la lutte reste acharnée. L'AS Kaloum, vainqueur 2-0 contre l'ASFAG, rejoint Hafïa FC à 37 points. Ce dernier, freiné par un nul (1-1) face à Guinée Foot, voit son ambition de détrôner Horoya momentanément contrariée. Milo FC, tenu en échec par Wakriya AC (0-0), traverse une période délicate et reste bloqué à 34 points, tandis que CI Kamsar, fort de sa victoire 3-1 contre la SAG de Siguiri, complète le top cinq avec 32 points.

En bas de tableau, la situation demeure préoccupante. Le Loubha FC et la Renaissance Caïman Club de Kamsar, chacun avec 14 points, occupent toujours la zone rouge et devront redoubler d'efforts pour espérer se maintenir.

Classement provisoire (Top 5)

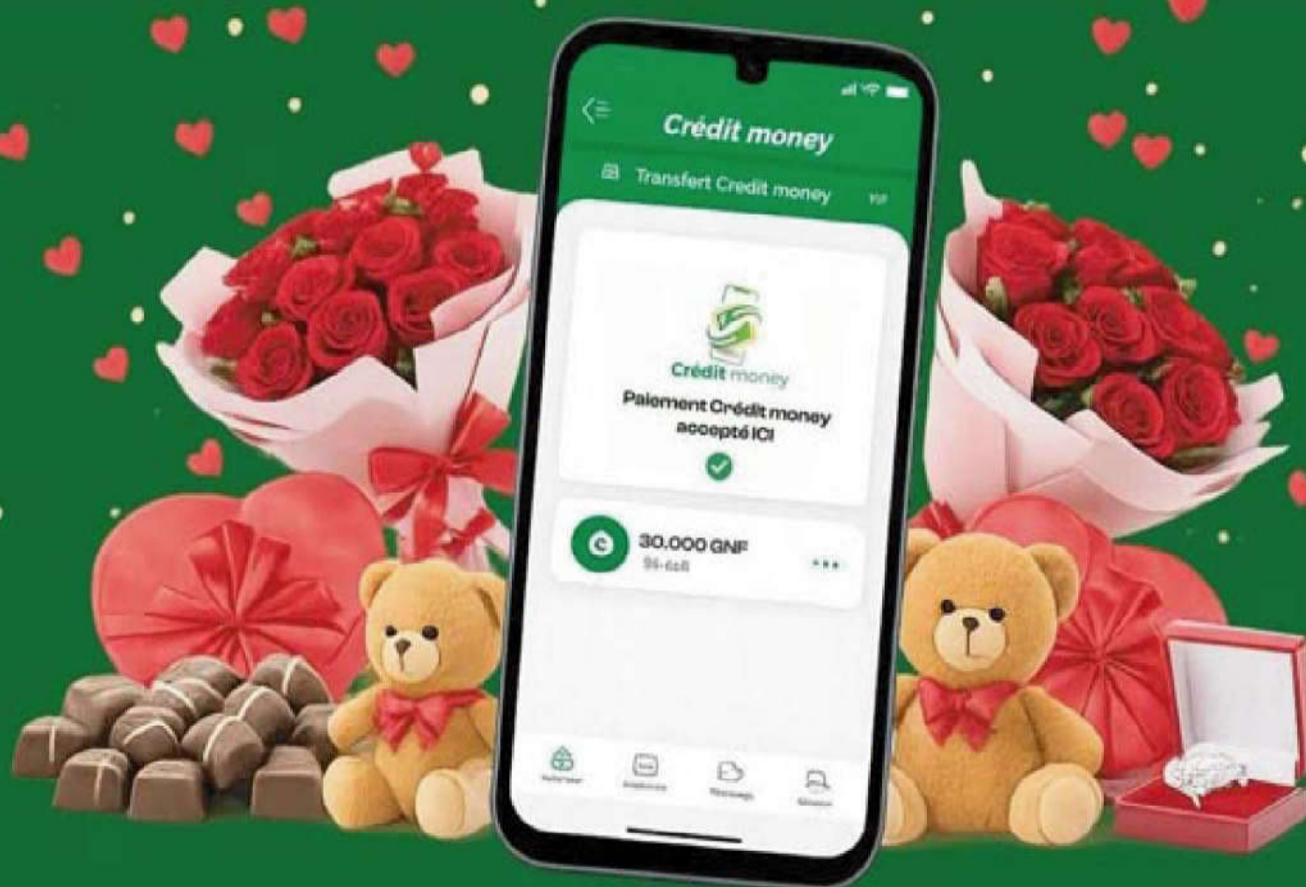
1. Horoya AC – 39 pts
2. AS Kaloum – 37 pts
3. Hafïa FC – 37 pts
4. Milo FC – 34 pts
5. CI Kamsar – 32 pts

Avec Horoya solidement installé en tête, la bataille pour la deuxième place entre Hafïa et l'AS Kaloum promet d'animer les prochaines journées. Milo, en quête de rebond, et CI Kamsar, en embuscade, pourraient également redistribuer les cartes dans une fin de saison qui s'annonce palpitante.

Maimouna Fria Bangoura



LES MEILLEURS CADEAUX DE SAINT-VALENTIN SONT PAYÉS AVEC CRÉDIT MONEY!



CREDIT RURAL DE GUINEE

CONTACTEZ- NOUS **626 55 55 55**

Ensemble travaillons pour notre réussite
#Meilleure microfinance 2025

HOROYA
Quotidien national

QHoroya
 Journal Horoya
www.horoya.net.gn

POUR VOS ABONNEMENTS

Siège : Dans l'enceinte de la RTG Boulbinet - Kaloum
Tél: +224 664 633 212 / 623 693 886 - BP : 191 Conakry
E-mail : horoya1958@gmail.com